

« Bérée 2 » une densification réfléchie

La Municipalité présente un nouveau plan partiel d'affectation pour réaliser un nouveau quartier dans le secteur « Bérée 2 ». Situé au nord du centre urbain de la ville, à l'est de la route de Berne et au sud de l'autoroute A1, le quartier comprendra des logements. Il permettra la mise en valeur de terrains bien situés, proches des équipements publics– écoles, centres sportifs et équipements sanitaires– et bien desservis en transports publics.

Lausanne a négocié, dès 2005, avec les propriétaires du périmètre des Fiches Nord, afin de construire un nouveau quartier comprenant des logements. Il est inclus dans le périmètre des Fiches-Nord à proximité de l'arrêt « Fourmi » du m2. Un concours d'urbanisme a été organisé sur l'ensemble du territoire des Fiches Nord, dans le but de concevoir une coordination de l'urbanisation, des transports et de tenir compte de son environnement.

Le PPA « Bérée 2 » est conforme au Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM). Ce territoire de 52'000 m2 est déjà en zone constructible, il permettra d'accroître l'offre en logements et en emplois. Les périmètres d'implantation des futurs bâtiments permettront de préserver les fonctions et les valeurs naturelles du site (Vallon du ruisseau de Vennes, vergers, talus, vues sur le lac et les Alpes) et de protéger les futurs habitants des nuisances sonores de l'autoroute.

Les thèmes de la mobilité douce et le traitement des espaces extérieurs font partie intégrante du projet. Par ailleurs, la Ville reste attachée au respect de l'environnement, à la mixité sociale, à la qualité de vie de ses habitants et tient à une situation financière saine.

Le secteur requiert une procédure de plan partiel d'affectation (PPA), il est soumis à l'enquête publique du 3 octobre au 2 novembre 2012.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français directeur des travaux, 021 315 52 00

Le plan, ainsi que le rapport explicatif et une notice d'impact, se trouvent sur internet à l'adresse : <http://www.lausanne.ch/view.asp?docId=37074&domId=20600&language=F>

Lausanne, le 3 octobre 2012